

RCS : CASTRES  
Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00129  
Numéro SIREN : 350 419 032  
Nom ou dénomination : CANTIE PROCESS INDUSTRIELS

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2020 sous le numéro de dépôt 3024

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE  
de CASTRES  
01 OCT. 2020  
COURRIER  
ARRIVE

# COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020

## SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS

LA PLANE BASSE  
81660 BOUT DU PONT DE L'ARN

APE : 4322B  
Siret : 35041903200049

3024



### A2D EXPERTISE & CONSEIL

Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables  
de Toulouse Midi Pyrénées

31200 MAZAMET

Tél. 05.63.61.13.38

Fax. 05.63.61.88.65

a2d.expertise@fr.oleane.com

NC

**COMPTES ANNUELS**

**2020**

**Période du 01/04/2019 au 31/03/2020**

Annexes



NC

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	45 735			45 735
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 946	6 003		27 949
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>67 681</b>	<b>6 003</b>		<b>73 684</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	629 211	30 169		659 380
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	300 302	33 002	3 380	329 924
- Installations générales, agencements aménagement divers	68 241			68 241
- Matériel de transport	210 024	71 826	17 063	264 788
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 609	7 776		113 385
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	13		13	
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 313 400</b>	<b>142 774</b>	<b>20 456</b>	<b>1 435 718</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	140			140
<b>Immobilisations financières</b>	<b>140</b>			<b>140</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 381 221</b>	<b>148 777</b>	<b>20 456</b>	<b>1 509 542</b>

ne

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 003	142 774		148 777
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>6 003</b>	<b>142 774</b>		<b>148 777</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste		13		13
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		20 443		20 443
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>20 456</b>		<b>20 456</b>

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2020
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	45 734
<b>Total</b>	<b>45 735</b>

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2016 suite à la transposition de la directive européenne unique n°2013/34/UE du 26 Juin 2013- règlement ANC 2015-06.

Le fonds de commerce de la société n'ayant pas une durée d'utilisation limitée selon les critères définis à l'article 214-1 du PCG, la société a réalisé un test de dépréciation au titre de l'exercice 2019/2020 ne conduisant pas à constater de dépréciation.

NC

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 603	5 057		20 659
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15 603</b>	<b>5 057</b>		<b>20 659</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	366 165	63 704		429 869
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	278 079	11 389	3 277	286 192
- Installations générales, agencements aménagements divers	48 470	3 542		52 012
- Matériel de transport	118 903	33 365	17 063	135 205
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 944	6 553		95 498
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>900 561</b>	<b>118 554</b>	<b>20 339</b>	<b>998 775</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>916 163</b>	<b>123 611</b>	<b>20 339</b>	<b>1 019 435</b>

NC

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 881 863 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	140		140
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	817 819	817 819	
Autres	50 501	50 501	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 404	13 404	
<b>Total</b>	<b>881 863</b>	<b>881 723</b>	<b>140</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
RABAIS REMISES RISTOUR. A OBTE	31 016
ETAT - PRODUITS A REC.	1 509
INTERETS COURUS A RECEVOIR	7 510
<b>Total</b>	<b>40 035</b>

NC

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 500,00 Euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 25,00 Euros.

## Provisions

Un litige est survenu au cours de l'exercice sur le chantier "CODICO" à propos d'une défaillance d'un matériel installé par nos soins et que le fournisseur dudit matériel refuse d'assumer. Une provision d'un montant égal à 50% du risque à été enregistrée.

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 475 629 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	380	380		
- à plus de 1 an à l'origine	120 425	64 165	56 260	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	465 129	465 129		
Dettes fiscales et sociales	519 564	519 564		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	885	885		
Produits constatés d'avance	369 245	369 245		
<b>Total</b>	<b>1 475 629</b>	<b>1 419 369</b>	<b>56 260</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	71 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	49 316			
(**) Dont envers les associés	885			

NC

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURNIS. FACTURES NON PARVENUE	24 678
IC A PAYER	380
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	188 501
AUTR.CHARG.SOCIALES A PAYER	35 500
AUTR.CHARG.FISCALES A PAYER	4 176
<b>Total</b>	<b>253 236</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	13 404		
<b>Total</b>	<b>13 404</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	369 245		
FACTURATIONS D'AVANCE	369 245		
<b>Total</b>	<b>738 490</b>		

NC

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 4 659 600 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 500 732 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

NC

## Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>12</b>				
Adresse de l'entreprise <b>LA PLANE BASSE 81660 BOUT DU PONT DE L'ARN</b>		Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>				
Numéro SIRET* <b>3 5 0 4 1 9 0 3 2 0 0 0 4 9</b>		Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N clos le <b>31/03/2020</b>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	27 949	20 659	7 289
		Fonds commercial (1) AH	AI	45 734		45 734
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ	659 379	429 869	229 510
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	329 924	286 191	43 732
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	446 413	282 714	163 699
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
			Autres participations CU	CV		
			Créances rattachées à des participations BB	BC		
			Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG				
	Autres immobilisations financières* BH	BI	140		140	
	<b>TOTAL (II)</b> BJ		<b>1 509 541</b>	<b>1 019 434</b>	<b>490 107</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	105 315	105 315	
		En cours de production de biens BN	BO	105 668	105 668	
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	817 818	817 818	
		Autres créances (3) BZ	CA	50 500	50 500	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CC	CE			
Disponibilités CF	CG	3 076 785		3 076 785		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	13 404	13 404		
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	CK	<b>4 169 492</b>	<b>4 169 492</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO		<b>5 679 034</b>	<b>1A 1 019 434</b>	<b>4 659 599</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

NC

## 2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 37 500... )	DA		37 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		45 734	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		3 750	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG		2 569 574	
	Report à nouveau	DH		1 679	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		500 732	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		3 158 970	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		25 000	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		25 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		120 805	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		885	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		465 129	
	Dettes fiscales et sociales	DY		519 564	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		369 245	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		1 475 629	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		4 659 599	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		1 419 368		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		380		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	6 862 167	FE	FF	6 862 167
		FG	116 324	FH	FI	116 324
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 978 492	FK	FL	6 978 492
	Production stockée*				FM	45 404
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	7
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	7 023 904
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	2 609 134	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	15 390	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 937 130	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	65 540	
	Salaires et traitements*			FY	952 501	
	Charges sociales (10)			FZ	510 132	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	123 610
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	10	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 213 451	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	810 452	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	5 958	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	5 958	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	207	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	207	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	5 751	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	816 203	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegic Group

NE

**SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS**

**COMPTES ANNUELS**

**2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)**

		4		COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)		DGFiP N° 2053 2020	
Désignation de l'entreprise SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS						Néant <input type="checkbox"/> *	
						Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	27
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	14 233
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	14 261
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	3 988
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	103
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)					HG	25 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	29 091
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>						HI	( 14 830)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	110 961	
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	189 680	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>						HL	7 044 123
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>						HM	6 543 391
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>						HN	500 732
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières				HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *				HP	
		- Crédit-bail immobilier				HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées					IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)					HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquiés D)				RD	
	(9) Dont transferts de charges					A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)					A2	
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5							
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :							
		facultatives	A6	obligatoires	A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N	
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Régularisation Tva - Facture client EDF						3 988	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés						103	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion							27
Produits des cessions d'éléments d'actif							14 233
Provision pour litige chantier						25 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N	
						Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Cepid Group

NC

## 2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'ex

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFIP N° 2057 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		Néant *	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	140	UV		UW	140			
	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	817 818		817 818					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (provision pour dépréciation ultérieurement constatée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	722		722					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 440		16 440					
Divers	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		VP	1 509		1 509						
Groupe et associés (2)		VC									
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	31 828		31 828						
Charges constatées d'avance		VS	13 404		13 404						
TOTAUX		VT	881 863	VU	881 723	VV	140				
RENVIS	(1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	380		380						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	120 424		64 164		56 260				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	465 129		465 129						
Personnel et comptes rattachés		8C	221 211		221 211						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	120 110		120 110						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	35 876		35 876						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	134 819		134 819						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 547		7 547						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	885		885						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	369 245		369 245						
TOTAUX		VY	1 475 629	VZ	1 419 368		56 260				
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	71 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	49 315	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Cegid Group

NE

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS		Néant <input type="checkbox"/>					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 679	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale ZB				
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	427 430		- Autres réserves ZD	427 430			
					Dividendes ZE				
					Autres répartitions ZF				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau ZG	1 679			
TOTAL I	ØF	429 109	TOTAL II (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	429 109				
RENSEIGNEMENTS DIVERS									
Exercice N :									
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	1 195 254				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	220 822				
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	21 682				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	28 606				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	1 537	ST	470 764				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	1 937 130				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	37 096				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	28 444				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	65 540				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	1 469 798				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	653 174				
DIVERS	- Montant brut des salaires *			ØB	840 218				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%				
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies			RH					
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

Cgfid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Le 30/09/2020  
 Par la gérance conforme  
**CANTIE**  
**PROCESS INDUSTRIELS**  
 ZI La Plane Basse  
 81660 BOUT DU PONT DE L'ARN  
 Tél : 05 63 61 47 52 Fax : 05 63 61 36 99

NC

## **CANTIE PROCESS INDUSTRIELS**

Société Par Actions Simplifiée au capital de 37 500,00 €

Siège social : LA PLANE BASSE

81660 BOUT DU PONT DE L'ARN

350 419 032 RCS

### **TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2020**

#### **DEUXIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020, s'élevant à 500 732,4 €, de la manière suivante :

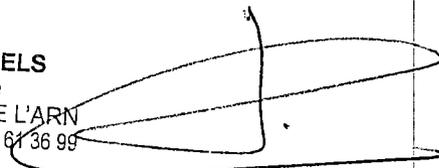
- Un résultat de ..... 500 732.40 €
- Une somme de ..... 500 732.40 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

#### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

**CANTIÉ**  
**PROCESS INDUSTRIELS**  
ZI La Plane Basse  
81660 BOUT DU PONT DE L'ARN  
Tél : 05 63 61 47 52 Fax : 05 63 61 36 99





**CANTIE PROCESS INDUSTRIEL**  
**ZI PLANE BASSE**  
**81660 BOUT DU PONT DE L'ARN**



**CANTIE PROCESS INDUSTRIEL**  
SAS au capital de 37 500 €  
Siège social : ZI PLANE BASSE  
81660 BOUT DU PONT DE L'ARN

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos au 31/03/2020

Aux Actionnaires,

## **I- Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIEL relatifs à l'exercice clos le 31/03/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 25 Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIEL à la fin de cet exercice.

## **II- Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **III- Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Principes comptables et présentation d'ensemble des comptes :**

Nous avons analysé les principes auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes dans ses aspects significatifs est conforme à la réglementation en vigueur.

**IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires**

**Vérfications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes.

**V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIEL à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### **VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

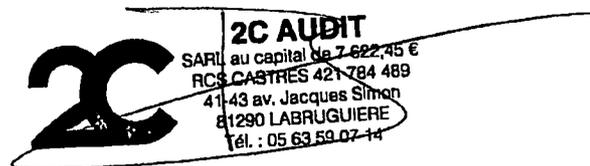
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LABRUGUIERE, le 14 Septembre 2020

Commissaire aux comptes

**2C AUDIT,**

Florent BARBA



## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	27 949,00	20 659,39	7 289,61	6 343,37
Fonds commercial	45 734,71		45 734,71	45 734,71
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	659 379,87	429 869,03	229 510,84	263 046,19
Installations techniques, matériel et outillage	329 924,21	286 191,66	43 732,55	22 222,64
Autres immobilisations corporelles	446 413,94	282 714,64	163 699,30	127 557,10
Immob. en cours / Avances & acomptes				13,20
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres immobilisations financières	140,00		140,00	140,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 509 541,73</b>	<b>1 019 434,72</b>	<b>490 107,01</b>	<b>465 057,21</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.	105 315,44		105 315,44	120 706,23
En cours de production de biens	105 668,47		105 668,47	60 264,20
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	817 818,63		817 818,63	1 118 008,20
Fournisseurs débiteurs	31 016,00		31 016,00	47 537,03
Personnel	722,48		722,48	
Etat, Impôts sur les bénéfices				47 781,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	16 440,91		16 440,91	12 678,73
Autres créances	2 321,24		2 321,24	812,24
<b>Divers</b>				
Disponibilités	3 076 785,42		3 076 785,42	1 755 662,35
Charges constatées d'avance	13 404,16		13 404,16	15 997,30
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 169 492,75</b>		<b>4 169 492,75</b>	<b>3 179 447,28</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 679 034,48</b>	<b>1 019 434,72</b>	<b>4 659 599,76</b>	<b>3 644 504,49</b>

**2C AUDIT**

SARL au capital de 7 622,45 €  
RCS CASTRES 421 784 489  
41-43 av. Jacques Simon  
81290 LABRUGUIERE  
Tél. : 05 63 59 07 14

## Bilan

	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	37 500,00	37 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	45 734,71	45 734,71
Réserve légale	3 750,00	3 750,00
Autres réserves	2 569 574,36	2 142 143,77
Report à nouveau	1 679,13	1 679,13
Résultat de l'exercice	500 732,40	427 430,59
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 158 970,60</b>	<b>2 658 238,20</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	25 000,00	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>25 000,00</b>	
<i>Emprunts</i>	120 424,91	98 740,87
<i>Découverts et concours bancaires</i>	380,49	698,42
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	120 805,40	99 439,29
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	885,24	855,24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	465 129,06	366 024,98
<i>Personnel</i>	221 211,27	195 128,86
<i>Organismes sociaux</i>	120 110,39	120 470,38
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	35 876,00	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	134 819,80	190 685,02
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	7 547,00	13 662,52
Dettes fiscales et sociales	519 564,46	519 946,78
Produits constatés d'avance	369 245,00	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 475 629,16</b>	<b>986 266,29</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 659 599,76</b>	<b>3 644 504,49</b>



**2C AUDIT**  
 SARL au capital de 7 622,45 €  
 RCS CASTRES 421 784 489  
 41-43 av. Jacques Simon  
 81290 LABRUGUIERE  
 Tél. : 05 63 59 07 14

## Compte de résultat

	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	du 01/04/18 au 31/03/19 12 mois
<b>PRODUITS</b>		
Production vendue	6 978 492,20	7 213 202,97
Production stockée	45 404,27	-606 975,80
Autres produits	7,67	125,81
<b>Total</b>	<b>7 023 904,14</b>	<b>6 606 352,98</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
Achats de m.p & aut.approv.	2 609 134,47	1 916 512,07
Variation de stock (m.p.)	15 390,79	450,77
Autres achats & charges externes	1 937 130,34	2 433 288,12
<b>Total</b>	<b>4 561 655,60</b>	<b>4 350 250,96</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>2 462 248,54</b>	<b>2 256 102,02</b>
<b>CHARGES</b>		
Impôts, taxes et vers. assim.	65 540,87	59 531,59
Salaires et Traitements	952 501,16	889 050,72
Charges sociales	510 132,46	513 916,94
Amortissements et provisions	123 610,66	124 271,54
Autres charges	10,80	8,07
<b>Total</b>	<b>1 651 795,95</b>	<b>1 586 778,86</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>810 452,59</b>	<b>669 323,16</b>
Produits financiers	5 958,50	8 039,33
Charges financières	207,29	425,24
<b>Résultat financier</b>	<b>5 751,21</b>	<b>7 614,09</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>816 203,80</b>	<b>676 937,25</b>
Produits exceptionnels	14 261,31	
Charges exceptionnelles	29 091,71	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-14 830,40</b>	
Participation des salariés	110 961,00	104 502,66
Impôts sur les bénéfices	189 680,00	145 004,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>500 732,40</b>	<b>427 430,59</b>



**2C AUDIT**  
 SARL au capital de 7 622,45 €  
 RCS CASTRES 421 784 489  
 41-43 av. Jacques Simon  
 81290 LABRUGUIERE  
 Tél. : 05 63 59 07 14

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 4 659 600 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 500 732 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans



**2C AUDIT**

SARL au capital de 7 622,45 €  
RCS CASTRES 421 784 489  
41-43 av. Jacques Simon  
81290 LABRUGUIERE  
Tél. : 05 63 59 07 14

## Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



**2C AUDIT**  
SARL au capital de 7 622,45 €  
RCS CASTRES 421 784 489  
41-43 av. Jacques Simon  
81290 LABRUGUIERE  
Tél. : 05 63 59 07 14

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	45 735			45 735
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 946	6 003		27 949
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>67 681</b>	<b>6 003</b>		<b>73 684</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	629 211	30 169		659 380
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	300 302	33 002	3 380	329 924
- Installations générales, agencements aménagements divers	68 241			68 241
- Matériel de transport	210 024	71 826	17 063	264 788
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 609	7 776		113 385
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	13		13	
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 313 400</b>	<b>142 774</b>	<b>20 456</b>	<b>1 435 718</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	140			140
<b>Immobilisations financières</b>	<b>140</b>			<b>140</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 381 221</b>	<b>148 777</b>	<b>20 456</b>	<b>1 509 542</b>

**2C AUDIT**

SARL au capital de 7 622,45 €  
RCS CASTRES 421 784 489  
41-43 av. Jacques Simon  
81290 LABRUGUIERE  
Tél. : 05 63 59 07 14

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 003	142 774		148 777
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>6 003</b>	<b>142 774</b>		<b>148 777</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste		13		13
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		20 443		20 443
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>20 456</b>		<b>20 456</b>

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2020
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	45 734
<b>Total</b>	<b>45 735</b>

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2016 suite à la transposition de la directive européenne unique n°2013/34/UE du 26 Juin 2013- règlement ANC 2015-06.

Le fonds de commerce de la société n'ayant pas une durée d'utilisation limitée selon les critères définis à l'article 214-1 du PCG, la société a réalisé un test de dépréciation au titre de l'exercice 2019/2020 ne conduisant pas à constater de dépréciation.



**2C AUDIT**  
SARL au capital de 7 622,45 €  
RCS CASTRES 421 784 489  
41-43 av. Jacques Simon  
81290 LABRUGUIERE  
Tél. : 05 63 59 07 14

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 603	5 057		20 659
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15 603</b>	<b>5 057</b>		<b>20 659</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	366 165	63 704		429 869
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	278 079	11 389	3 277	286 192
- Installations générales, agencements aménagements divers	48 470	3 542		52 012
- Matériel de transport	118 903	33 365	17 063	135 205
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 944	6 553		95 498
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>900 561</b>	<b>118 554</b>	<b>20 339</b>	<b>998 775</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>916 163</b>	<b>123 611</b>	<b>20 339</b>	<b>1 019 435</b>

**2C AUDIT**

SARL au capital de 7 622,45 €  
RCS CASTRES 421 784 489  
41-43 av. Jacques Simon  
81290 LABRUGUIERE  
Tél. : 05 63 59 07 14

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 881 863 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	140		140
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	50 501	50 501	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 404	13 404	
<b>Total</b>	<b>881 863</b>	<b>881 723</b>	<b>140</b>

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

## Produits à recevoir

	Montant
RABAIS REMISES RISTOUR. A OBTE	31 016
ETAT - PRODUITS A REC.	1 509
INTERETS COURUS A RECEVOIR	7 510
<b>Total</b>	<b>40 035</b>



**2C AUDIT**

SARL au capital de 7 622,45 €  
RCS CASTRES 421 784 489  
41-43 av. Jacques Simon  
81290 LABRUGUIERE  
Tél. : 05 63 59 07 14

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 500,00 Euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 25,00 Euros.

### Provisions

Un litige est survenu au cours de l'exercice sur le chantier "CODICO" à propos d'une défaillance d'un matériel installé par nos soins et que le fournisseur dudit matériel refuse d'assumer. Une provision d'un montant égal à 50% du risque à été enregistrée.

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 475 629 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	380	380		
- à plus de 1 an à l'origine	120 425	64 165	56 260	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	465 129	465 129		
Dettes fiscales et sociales	519 564	519 564		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	885	885		
Produits constatés d'avance	369 245	369 245		
<b>Total</b>	<b>1 475 629</b>	<b>1 419 369</b>	<b>56 260</b>	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	71 000
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	49 316
(**) Dont envers les associés	885



#### 2C AUDIT

SARL au capital de 7 622,45 €  
RCS CASTRES 421 784 489  
41-43 av. Jacques Simon  
81290 LABRUGUIERE  
Tél. : 05 63 59 07 14

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURNIS. FACTURES NON PARVENUE	24 678
IC A PAYER	380
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	188 501
AUTR.CHARG.SOCIALES A PAYER	35 500
AUTR.CHARG.FISCALES A PAYER	4 176
<b>Total</b>	<b>253 236</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	13 404		
<b>Total</b>	<b>13 404</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	369 245		
FACTURATIONS D'AVANCE	369 245		
<b>Total</b>	<b>738 490</b>		

**2C AUDIT**

SARL au capital de 7 622,45 €  
RCS CASTRES 421 784 489  
41-43 av. Jacques Simon  
81290 LABRUGUIERE  
Tél. : 05 63 59 07 14

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

### Répartition par marché géographique

	31/03/2020
France	6 978 492
<b>TOTAL</b>	<b>6 978 492</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

### Rémunération des commissaires aux comptes

#### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 650 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros



#### 2C AUDIT

SARL au capital de 7 622,45 €  
RCS CASTRES 421 784 469  
41-43 av. Jacques Simon  
81290 LABRUGUIERE  
Tél. : 05 63 59 07 14

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 mars 2020; les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 mars 2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

A la date d'arrêté des comptes de l'exercice le 31/03/2020, l'impact de cette crise sera très limité sur le patrimoine, la situation financière et le résultat du prochain exercice

L'entreprise a toutefois utilisé le recours à l'activité partielle en avril pour tout ou partie du personnel affecté à l'activité maintenance et chantiers à l'extérieur de l'entreprise.

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Les indemnités de fin de carrière du personnel sont intégralement couvertes par un contrat d'assurance à hauteur de 441.619.47 au 2/7/2020.



#### **2C AUDIT**

SARL au capital de 7 622,45 €  
RCS CASTRES 421 784 489  
41-43 av. Jacques Simon  
81290 LABRUGUIERE  
Tél. : 05 63 59 07 14



**CANTIE PROCESS INDUSTRIEL**

**ZI PLANE BASSE**

**81660 BOUT DU PONT DE L'ARN**

---

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les  
conventions réglementées**

**Exercice clos au 31/03/2020**

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31/03/2020)

\*\*\*\*\*

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

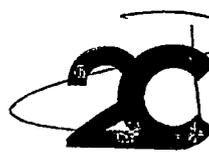
#### Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à LABRUGUIERE, le 14 Septembre 2020

Commissaire aux comptes  
**2C AUDIT**

**Florent BARBA**  
Associé



**2C AUDIT**  
SARL au capital de 7 622,45 €  
RCS CASTRES 421 784 489  
41-43 av Jacques Simon  
81290 LABRUGUIERE  
Tél. : 05 63 59 07 14

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
CASTRES

3. rue de la Platé 81100 CASTRES  
TEL. 05 63 62 58 80  
TELECOPIEUR 05 63 74 84 53 / ou 74 28 43  
Internet : www.infogreffe.fr  
05 63 62 58 84

## RECEPISSE DE DEPOT

CANTIE PROCESS INDUSTRIELS

la Plane Basse  
81660 Bout-du-Pont-de-l'Arn

V/REF :  
N/REF : 89 B 129 / 2020-B-3024

Le greffier du tribunal de commerce de Castres certifie qu'il a reçu le 01/10/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2020.

Concernant la société

CANTIE PROCESS INDUSTRIELS  
Société par actions simplifiée  
la Plane Basse  
81660 Bout-du-Pont-de-l'Arn

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-3024 le 15/10/2020

R.C.S. CASTRES 350 419 032 (89 B 129)

Fait à CASTRES le 15/10/2020,

Le Greffier

